

**ENQUETE PUBLIQUE sur le PROJET
de ZONAGE d'ASSAINISSEMENT de la Commune de VAL d'EPY**

Par arrêté en date du 19 août 2016, le Président de la Communauté de Communes du Pays de St Amour (Jura), a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de zonage d'assainissement de la Commune de VAL d'EPY.

A cet effet, Monsieur Daniel BOURGEOIS, Cadre immobilier en retraite, demeurant 35 rue Robert Schuman, LONS-le-SAUNIER (39000), désigné par le Président du Tribunal Administratif de BESANCON, assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur. Il sera remplacé, le cas échéant, par le Commissaire Enquêteur suppléant, Monsieur Stéphane FREDON, Consultant indépendant environnement, demeurant 22 rue Perrin LONS-le-SAUNIER (39000).

L'enquête se déroulera du vendredi 9 septembre 2016 au lundi 10 octobre 2016, aux jours habituels d'ouverture de la Mairie, soit les mardis de 8h30 à 16h30 et les vendredis de 8h30 à 12h30.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la Mairie de VAL d'EPY, les :

- samedi 17 septembre de 9h à 11h,
- mercredi 28 septembre de 14h30 à 16h,
- lundi 10 octobre de 14h30 à 16h30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de zonage d'assainissement de la Commune de VAL d'EPY, pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie de VAL d'EPY. Elles peuvent être également adressées par écrit au Commissaire Enquêteur.

**Le Président,
Thierry FAIVRE-PIERRET**